

An aerial photograph of a hospital complex, showing various buildings, parking lots, and green spaces. A large yellow crane is superimposed over the image, extending from the top right towards the center. The crane's boom is horizontal, and its tower is vertical. The background is a mix of greenery and urban structures.

DOSSIER DE PRESSE

RECONSTRUCTION
DU CENTRE HOSPITALIER BÉLAIR

CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 15 OCTOBRE 2021

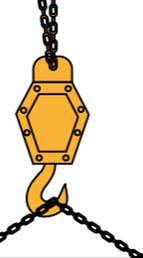




Thomas TALEC – *Directeur par intérim du Centre Hospitalier Bélaïr*
« Le projet de reconstruction et de modernisation prend enfin son envol. C'est une nouvelle page qui va se tourner pour le Centre Hospitalier Bélaïr, plus de 50 ans après sa construction. Un projet ambitieux pour notre territoire, au service et pour les ardennais ».



Hikmat HACHEM – *Président de la Commission médicale d'établissement*
« Le projet de la reconstruction du Centre Hospitalier Bélaïr représente, pour l'ensemble du corps médical, paramédical, direction et patients, une tournure historique qui aura un impact très positif sur le parcours du patient, ainsi que sur la qualité des soins. La complémentarité entre l'architecture et le projet médical ira dans le sens d'un renforcement de la prise en charge médicale et psychosociale de la population ardennaise ».



SOMMAIRE

-  PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER BÉLAÏR 4
-  ÉTAT DES LIEUX 6
-  LES 4 PHASES DE LA RECONSTRUCTION 8
-  LA PHASE 1 EN DÉTAIL 10





Le Centre hospitalier Bélaïr est le seul établissement de santé mentale pour le département des Ardennes.

Il est situé à Charleville-Mézières, 1 rue Pierre Hallali. Il est membre du GHT N°1 de la région Grand Est.

Il se compose d'une partie dite "intra hospitalière" et d'une partie "extra hospitalière". La partie intra hospitalière est composée de 57 bâtiments implantés sur un site unique de 30 hectares et la partie extrahospitalière est composée de 22 structures réparties sur l'ensemble du département des Ardennes.

Le 21 octobre 1966, M. Jean Marcel JEANNENEY, alors Ministre des Affaires Sociales, pose la première pierre du Centre Psychothérapique des Ardennes, dont la construction était décidée par le Conseil Général des Ardennes, depuis 1957.

Le 16 juin 1969, l'Établissement ouvre officiellement ses portes pour accueillir en priorité les malades ardennais, jusque là hospitalisés au Centre Hospitalier de PRÉMONTRÉ (Aisne).



Un établissement datant de 1969

Photos d'époque



Édification des bâtiments - 1968 / 1969



Vue aérienne du château Renaudin avant 1968



Le CH Béclair a pour vocation de prendre en charge l'ensemble des pathologies psychiatriques du département en termes de diagnostic, de traitement et de soins préventifs, curatifs, éducatifs et relationnels pour une population tous âges confondus.



Un établissement en évolution constante au service des Ardennais

Le CH Béclair s'est toujours adapté à l'évolution des soins en psychiatrie passant successivement de la thérapie institutionnelle à des thérapies comportementales.

Il a su mettre en place des projets innovants centrés sur la psychoéducation.

Il gère également 3 structures médico-sociales relevant du handicap psychique et/ou physique. Enfin, il est porteur de la maison des adolescents et associé au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour la plateforme de l'Autisme.

Les prises en charge des urgences psychiatriques sont assurées par une équipe de liaison permanente aux urgences du Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardenne.



Le site s'articule autour de multiples bâtiments d'hospitalisation, de consultation, d'activités thérapeutiques, administratives et techniques, dispersés dans un parc arboré remarquable.

Les différents bâtiments d'hospitalisation intersectorielle sont organisés selon le parcours de prise en charge validé et mis en œuvre depuis le projet de prise en charge médico-soignant d'octobre 2013, associant les admissions aiguës, la prise en charge des personnes en soins sans consentement et l'hospitalisation des patients dans un parcours programmé.

Une architecture vieillissante



Des bâtiments disséminés sur 30 hectares

- Ressources humaines dispersées
- Temps de réaction long pour les équipes de soutien
- Méconnaissance des autres services

Un accueil hôtelier qui n'est plus adapté

- 53% de chambres double
- Des problèmes d'accessibilité

Des réseaux qui ont bien vécu

- réseau d'eau / chauffage / électrique...

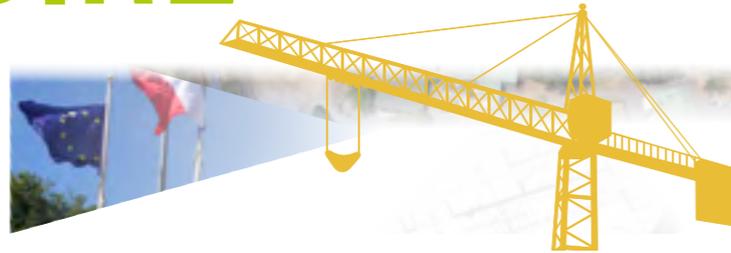
Des bâtiments énergivores

RECONSTRUIRE

Reconstruire, Moderniser et Réhabiliter.

A travers une stratégie ambitieuse, le Centre Hospitalier Bélaïr souhaite moderniser sa qualité d'accueil et assurer une prise en charge de qualité de la population ardennaise.

De nouveaux locaux permettront aussi une **déstigmatisation** de la psychiatrie, l'intégration de nouvelles activités tournées vers la cité et une amélioration de la qualité de vie au travail de nos personnels.



Améliorer la qualité d'accueil et de soins

- Avec des structures et organisations repensées
- Des parcours de soins simplifiés
- Prise en charge du handicap en tenant compte du vieillissement de la population
- Concept voir et être vu
- Respect des droits des patients

Améliorer les conditions de travail

- En regroupant les structures
- En optimisant le temps de travail

Opérer la transformation écologique

- Création de bâtiments neufs
- Isolation des bâtiments réhabilités
- Réaménagement des extérieurs

Attractivité

Mettre en place des politiques et actions innovantes pour faire face à la pénurie médicale et soignante.

Ardennes Densité de Médecins Généralistes 134,8 pour 1000 000 habitants	Grand Est Densité de Médecins Généralistes 150 pour 1000 000 habitants	France Densité de Médecins Généralistes 153 pour 1000 000 habitants
Ardennes Densité de Psychiatres 9,1 pour 1000 000 habitants	Grand Est Densité de Psychiatres 17,5 pour 1000 000 habitants	France Densité de Psychiatres 23 pour 1000 000 habitants

8

Un schéma directeur immobilier en 4 phases

1

Création d'une zone d'unités d'admissions complètes aigüe



2

Développer une zone médico-sociale

3

Réhabiliter une zone d'hospitalisation de longue durée

4

Restructurer une zone de réhabilitation psychosociale

9

Reconstruire pour un parcours patient plus efficace



PHASE 1

Reconstruire une zone d'unités d'admissions complètes aiguë



PHASE 1

Cette phase a été validée par le Conseil de surveillance le 18 juin 2021 et par l'Agence Régionale de Santé le 20 juillet 2021.

Pour un coût global de 17 897 371 € TTC

Planning prévisionnel Phase 1

